

# Transition Ecologique et vie du laboratoire

**06 février 2025**

Lucie de Carvalho

Sophie Musitelli

MÊME LES AUTRUCHES S'ORGANISENT DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE



# CADRAGE NATIONAL

MERS: Plan Climat-  
Biodiversité et Transition  
Ecologique (nov 22):  
aspects scientifiques &  
pédagogiques de la TE

objectif minimal de réduction  
de 2 % par an des émissions  
fixé par le Plan climat-  
biodiversité du MESR.

L'article L. 229-25 du Code de  
l'environnement: une obligation  
d'établissement d'un BEGES tous les  
trois ans pour les « personnes  
morales de droit public employant  
plus de deux cent cinquante  
personnes ».

« La **prise en compte des impacts  
environnementaux** de la recherche  
doit être considérée comme relevant  
de l'**éthique de la recherche**, au  
même titre que le respect de la  
personne humaine ou de l'animal  
d'expérimentation »

« affirmer à ce titre la responsabilité  
des acteurs et actrices de la  
recherche de penser leur activité au  
regard des enjeux  
environnementaux »

Comité d'Ethique du CNRS (2022)



# PLAN DE TRANSITION ECOLOGIQUE de l'UDL (2023-33)

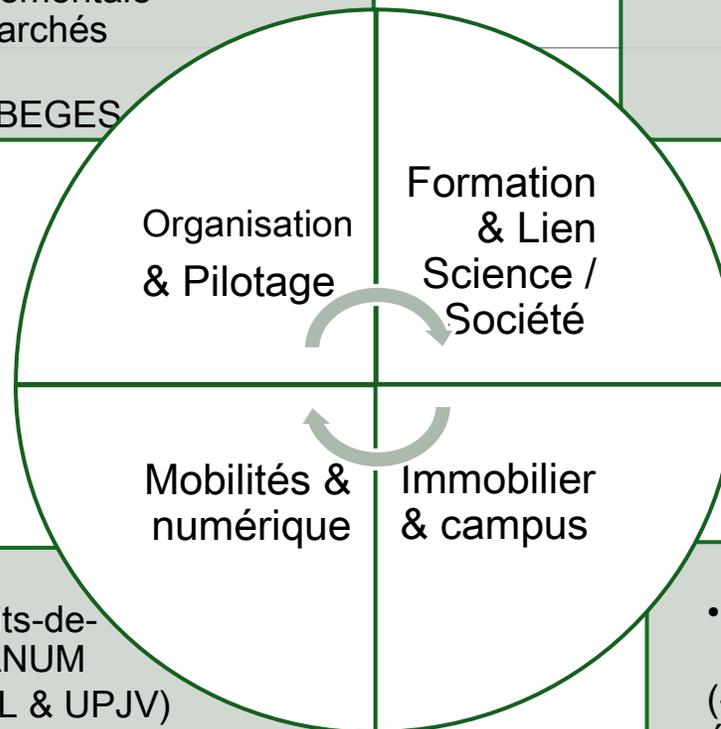
voté le 29/06/2023 au CA, disponible sur l'intranet



**Etude du projet CUMIN**  
Une équipe de recherche qui vient à l'université à vélo émet moins qu'en visio

- **Réseau Référents TE**
- Budget
- Politique d'achats durables (100% des marchés publics: considération environnementale 2025) + achats hors marchés (2<sup>e</sup> semestre 2025)
- **2026:** actualisation du BEGES

- 2024: ITES
- 2026: UE TEDS



**LES ÉTUDIANT.E.S VEULENT DES COURS À LA HAUTEUR DE L'URGENCE ÉCOLOGIQUE**



- Le Data Centre ESR Hauts-de-France, labellisé INFRANUM en 2020 (collaboration UdL & UPJV)
- Allongement durée de vie du matériel (5 ans min)
- Forfait mobilité durable

- Diminution substantielle de la conso d'énergie (-18% en 2023 sur électricité/chauffage)
- objectif 10% de photovoltaïque en 2033
- EcoCampus

« La réflexivité qui caractérise les sciences doit également nous inviter, comme le souligne un rapport du comité d'éthique du CNRS de décembre 2022, à élargir l'éthique de la recherche aux impacts environnementaux de nos activités. Il s'agit à la fois de « réfléchir aux moyens de limiter l'empreinte des pratiques de recherche au quotidien » et de « s'interroger sur l'empreinte environnementale des sujets de la recherche ainsi que des voies pour les traiter » ». (PTE UdLille)

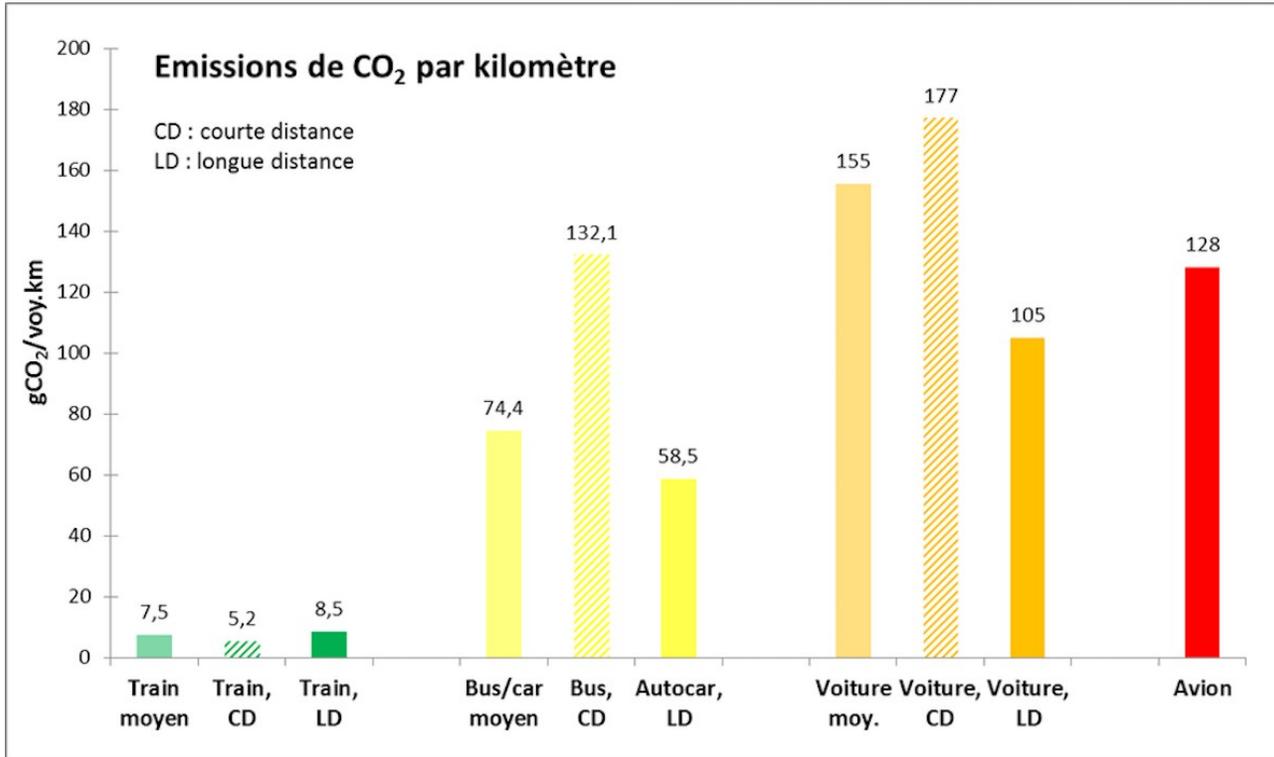
« Si les activités scientifiques visent, avant tout, à apporter des solutions à la crise environnementale contemporaine, **elles ne sauraient se considérer exemptes de toute introspection, afin de considérer l'impact qu'elles-mêmes peuvent exercer.** »

Reconnu d'intérêt public par le MESR

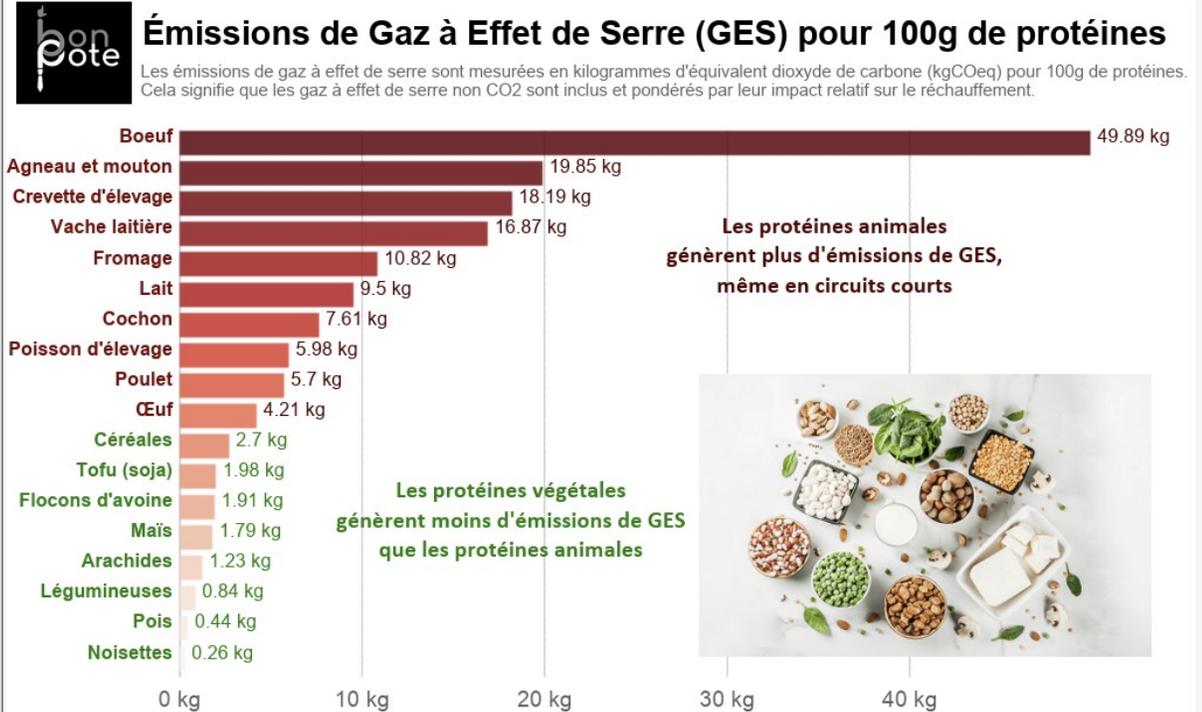


The screenshot shows the homepage of the Labos 1point5 website. The header includes the logo 'Labos 1point5' and a navigation menu with items: Collectif, Publications, Médiathèque, Outils, Ressources, and Actualités. The main heading reads 'Réduire l'empreinte de nos activités de recherche sur l'environnement'. Below this, a paragraph states: 'Labos 1point5 est un collectif de membres du monde académique, de toutes disciplines et sur tout le territoire, partageant un objectif commun : mieux comprendre et réduire l'impact des activités de recherche scientifique sur l'environnement, en particulier sur le climat.' The page features three main content blocks: 1. 'APPS 1POINTS' with a thermometer icon, describing a study by the GDR to evaluate the carbon footprint of public research. 2. 'LABOS 1POINTS' with the '1point5' logo, describing it as a 'Groupement De Recherche (GDR)', a 'Séminaire', and an 'équipe Réflexion' and 'équipe Arts&Sciences'. 3. 'ACTUALITÉS' with a calendar icon, featuring an online workshop for 'Anniversaire Transition' on Friday, January 17, 2025, with replays and presentations available on the website's webinar page.

# Empreinte carbone réduction des GES de 2% par an (Plan climat-diversité)



Reporterre



Note : Les données représentent les émissions moyennes mondiales de gaz à effet de serre des produits alimentaires sur la base d'une vaste méta-analyse de la production alimentaire couvrant 38 700 exploitations agricoles commercialement viables dans 119 pays.  
Source : Poore, J., & Nemecek, T. (2018). Additional calculations by Our World in Data.  
OurWorldInData.org/environmental-impacts-of-food • CC BY

# PTE : Mobilités internationales

---

## **Objectifs :**

« Conditionner les financements de l'Université à l'adoption par les composantes et unités de recherche d'une charte de la mobilité favorisant les modes durables de transport et réduisant la fréquence des déplacements.

Différents mécanismes peuvent être mis en œuvre pour réduire l'impact des transports liés à la recherche :

- Allongement de la durée des séjours ouvrant droit à une mobilité aérienne, afin de privilégier les séjours de longue durée mutualisant diverses activités (participation à une conférence, stage, cours, travail de terrain, etc.) ;
- 2024 (2<sup>e</sup> semestre): Mise en place d'un seuil à 6 heures pour l'usage de l'avion à 7 heures (2<sup>e</sup> semestre 2026) »



# Plus cher le train?

**Meilleure option**

ALLER • Différentes compagnies Bagage à main

**12:25** 11 h 25 min 2 escales **22:50**

LIL Lille, Lesquin BHX Birmingham, Birm...

RETOUR • Différentes compagnies Bagage à main

**17:30** 14 h 05 min 2 escales **08:35<sup>+1</sup>**

BHX Birmingham, Birm... LIL Lille, Lesquin

**Économisez 69 € au total**

Prix non réduit **436,62 €** tarif par passager

Prix réduit **368,40 €** tarif Prime par passager

15 jours d'essai gratuit **opodo prime**

## Lille-Birmingham

**Aperçu du voyage**

**Lille Europe à London St Pancras Int'l** [Éditer](#)

jeu. 20 mars 08:35 - 08:57 [Direct](#)

Eurostar Standard

1 x adulte **44,00 €**

**London St Pancras Int'l à Lille Europe** [Éditer](#)

sam. 22 mars 19:34 - 21:56 [Direct](#)

Eurostar Standard

1 x adulte **54,00 €**

**Total 98,00 €**

ALLER 11:40 (jeu. 20 mars)

London Euston — Birmingham New Street  
[1h 16m, 0 corresp.](#)

**Advance Single 20,82 €**

- Uniquement pour le train spécifié. Aucun remboursement.
- Avanti West Coast uniquement

[Voir la validité du tarif](#)

RETOUR 12:21 (sam. 22 mars)

Birmingham New Street — London Euston  
[1h 33m, 0 corresp.](#)

**Advance Single 24,61 €**

**Meilleure option**

ALLER • Différentes compagnies 1 petit sac

**08:35** 8 h 15 min 1 escale **16:50**

LIL Lille, Lesquin AMS Amsterdam, Schip...

RETOUR • Différentes compagnies 1 petit sac

**18:20** 14 h 20 min 1 escale **08:40<sup>+1</sup>**

AMS Amsterdam, Schip... LIL Lille, Lesquin

19% de CO2 en moins • Plus que 6 billets à ce prix!

**Économisez 60 € au total**

Prix non réduit **264,94 €** tarif par passager

Prix réduit **205,02 €** tarif Prime par passager

15 jours d'essai gratuit **opodo prime**

## Lille-Amsterdam

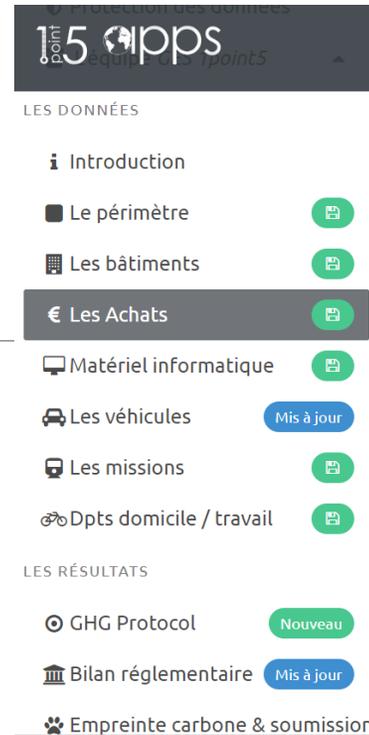
Aller : Jeu. 20 mars 07:19  
Retour : Sam. 22 mars 14:10

**Billet(s)** x1

Lille Europe  
Amsterdam Centraal **171 €**

# Bilan carbone : exemple de STL (réalisé par Adèle Jatteau)

- **Achats** : buffets, mobilier, matériel non informatique, livres... (ordre de grandeur)
- **Matériel informatique** : PC portables, fixes, écrans, disques durs
- **Missions** (avion/train)



## Pour STL (base 2019) - 4 t éq. CO2:

- ✓ un A/R Paris-Tokyo
- ✓ 5 A/R Paris-Agadir
- ✓ 15 PC portables
- ✓ 4 personnes habitant à 20km qui viennent autrement qu'en voiture individuelle
- ✓ 1240 repas carnés qui passent en végétarien

(données A. Jatteau)



# Bilan carbone : exemple de STL (réalisé par Adèle Jatteau)

## BEGES STL

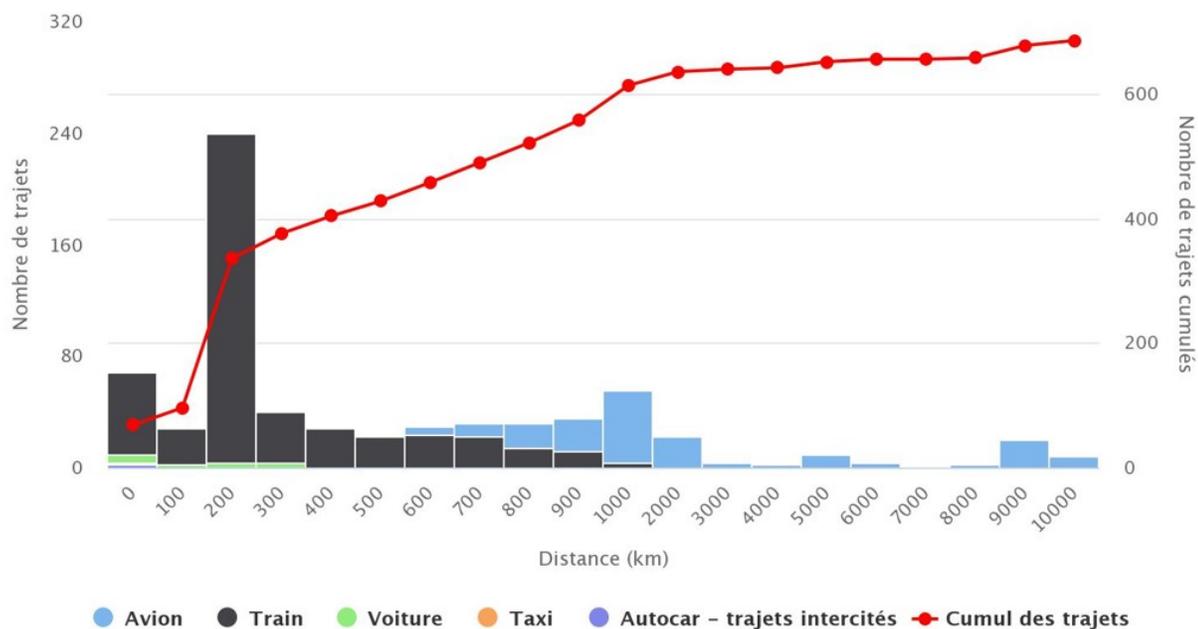
### Missions 2019

- 281 missions
- Avion :  
30 court courrier,  
39 moyen courrier,  
23 long courrier

### Missions 2020

- 20 missions

2019 : distances par modes de transport





# Nos objectifs pour 2025

Site CECILLE en cours d'élaboration

**CHARTRE Transition Ecologique :**

*Pour rappel* : texte élaboré en GT suite à plusieurs appels à l'ensemble des chercheurs/chercheuses titulaires et associé/es, (post)doctorant/es depuis décembre.

**Points saillants :**

- Engagement éthique
- mobilités
- repas/consommables
- usages du numérique



Plan d'action sur la  
responsabilité  
environnementale  
en recherche



# CHARTRE pour la transition écologique du laboratoire CECILLE

## Propos liminaire

En tant qu'unité de recherche au sein d'un établissement public d'enseignement supérieur, le laboratoire Cécille s'engage à l'intégration des enjeux climatiques et environnementaux au sein des modalités de conduite de la recherche. Face aux bouleversements écologiques anthropiques sans précédent qui menacent la viabilité de l'équilibre planétaire et que nul ne peut aujourd'hui ignorer, minimiser ou relativiser, le laboratoire rappelle sa mission de service public et la responsabilité sociétale de la recherche envers le bien commun et l'avancement des connaissances scientifiques et intellectuelles de nos sociétés. Cette charte s'appuie en outre sur :

- L'article 9 de la Charte de l'Environnement (2005): « La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement. »
- Les recommandations de la Convention citoyenne sur le climat (2020) visant à « sensibiliser l'ensemble de la population française en reliant compréhension de l'urgence climatique et passage à l'action » (C5.3).
- Le Rapport Jouzel Abbadï soumis à la Ministre de l'ESR en février 2022 qui établit la « sensibilisation et la formation aux enjeux de la transition écologique » comme priorité.
- L'article 9 de la Charte du Collège des sociétés savantes académiques de France (2021) : « Une société savante se doit de promouvoir une démarche socialement et environnementalement responsable dans ses activités et au sein de la communauté qu'elle représente ».
- Les objectifs III.4 (« Réduction de l'empreinte environnementale de la recherche »), IV.3 (« Politique de mobilité durable en Europe et à l'international ») et II.4 (« Mise en place d'une politique d'achats responsable ») du Plan de Transition Écologique de l'Université de Lille (2024)

Dans la lignée de l'avis émis par le Comité d'Éthique du CNRS publié en décembre 2022, le laboratoire accepte la « responsabilité des acteurs et actrices de la recherche de penser leur activité au regard des enjeux environnementaux » et climatiques et de soutenir la transition écologique comme relevant de l'éthique même de la recherche. Le laboratoire Cécille s'engage par l'adoption de la présente charte à agir de façon consciente, responsable et proactive pour une gestion et des pratiques plus raisonnées et plus écologiquement viables. Dans le respect des spécificités de la recherche plurielle menée au sein de ce laboratoire et dans une démarche transparente et collective, le laboratoire (ses gestionnaires administratifs et techniques, ses membres titulaires et associé.e.s, ses doctorant.e.s) s'engage individuellement et collectivement à réduire de façon pérenne les nuisances écologiques de ses pratiques et activités au quotidien, à participer activement aux initiatives de sobriété liées au Plan de Transition Écologique porté par l'établissement, et à contribuer à penser la recherche en langues et cultures étrangères à l'aune des limites planétaires.

Pour rappel, l'Union européenne s'est fixée pour 2030 l'objectif de réduire de 55% ses émissions de gaz à effet de serre, s'appuyant sur les projections du GIEC. Les directives du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche projettent une diminution des émissions de 2 à 5 % par an dans ses établissements.

Cette charte fera l'objet d'une évaluation et de modifications éventuelles tous les 3 ans à la date anniversaire de son adoption, discutées et votées par le Conseil / l'Assemblée générale du laboratoire, dans le but de poursuivre les efforts de transition, en lien avec les initiatives de l'établissement.

Cette charte a pour objet :

- de définir les axes de la politique de transition du laboratoire, pilotée par l'équipe de direction
- d'identifier les initiatives que ses membres mettront en place dans leur pratique individuelle et collective

## ARTICLES

### Article 1. Mobilités

Il est indispensable d'engager une réflexion collective pour mettre en place des **mesures équitables en vue d'éviter les vols non nécessaires et de privilégier le train et les transports en commun**. Ainsi, en accord avec le **plan de transition écologique de l'Université de Lille, le Cécille** incite ses membres à un « **allongement de la durée des séjours ouvrant droit à une mobilité aérienne**, afin de privilégier les séjours de longue durée **mutualisant diverses activités** (participation à une conférence, stage, cours, travail de terrain, etc.) » (PTE ULille p. 37).

Le Cécille se met en conformité avec le PTE de son établissement, qui prévoit la mise en place « **au 2nd semestre 2026 [...] d'un seuil à 7 heures pour l'usage de l'avion** » (p. 40). A titre d'exemple, un trajet Lille-Toulouse équivaut à environ 230 kg eCO<sub>2</sub> tandis que le même trajet en train équivaut à environ 3 kg eCO<sub>2</sub>. Un trajet Lille-Lyon équivaut à environ 160 kg eCO<sub>2</sub> tandis que le même trajet en train équivaut à 2 kg eCO<sub>2</sub> (outil Labo 1.5). Le Cécille enjoint **l'établissement et les instances nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche à accompagner ces changements de pratique et à soutenir financièrement les choix de mobilité plus soutenables**.

Dans un but de sensibilisation des membres du Cécille aux enjeux climatiques de leurs pratiques, pour toute mission (quel que soit son financement), **il faut indiquer obligatoirement sur le formulaire de demande de financement pour une mission la quantité de CO<sub>2</sub> émise, uniquement par les transports**, estimée par le site <https://apps.labos1point5.org/travels-simulator>. Cette démarche n'aura pas d'incidence sur le montant de l'aide accordée. Pour donner un exemple tiré de cet outil, un trajet Lille-Londres en avion = 90 kg eCO<sub>2</sub> le même trajet en train = 5 kg eCO<sub>2</sub> (voir exemple de fiche de demande de financement mise en place par le CERAPS).

# Propositions d'étoffement de l'article 1

## Proposition 1

**Lorsque nous sommes organisateur.rice.s de manifestations scientifiques internationales, le format hybride est obligatoire** afin de donner la possibilité aux collègues qui ne souhaitent pas se déplacer de participer en ligne. Nous encourageons notamment l'utilisation du distanciel pour les conférenciers/ères invité.e.s venu.e.s de l'étranger. Par exemple, 6h de visioconférence pour 20 participants avec toutes les caméras activées en haute définition (ce qui est rarement le cas) se monte à 3,5 kg CO<sub>2</sub>e soit l'équivalent 1 seul aller/retour Lille-Lyon, il descend à environ 0,5 kg CO<sub>2</sub>e si les participant.es coupent leur caméra lorsqu'ils/elles ne prennent pas la parole (source: <https://impactco2.fr/outils/usagenumerique/visioconference>).

**En ce qui concerne les invitations d'intervenants extérieurs au Cécille qui impliquent des vols long courrier**, le Cécille invite ses membres à **mutualiser avec d'autres interventions** pour éviter de faire venir une personne pour une seule action (de type conférence) : cours, présentation de livre, atelier. Pour cela, une alternative peut être de privilégier les formats de type « professeur.e invité.e ».

### Proposition 2:

Afin de maintenir l'équité et de respecter la spécificité de notre laboratoire, qui compte de nombreux.ses collègues travaillant sur des destinations lointaines, **pour nos missions, une demande spécifique argumentée devra être adressée au Conseil du laboratoire pour tout trajet en avion qui n'a pas pour destination l'aire culturelle de recherche**. Par exemple, il faudra faire une demande argumentée pour se rendre en avion à un colloque au Brésil si l'on travaille en littérature britannique.

### Proposition 3:

Dans le cadre des missions des membres du laboratoire, **le Cécille s'engage à mettre en place un budget différencié [cf modèle de STL], avec une incitation financière pour le choix du train** dans le cadre de l'organisation d'événements scientifiques de taille moyenne (conférence ou journée d'études).

## Article 2. Consommables et repas

Le Cécille soutient le principe **de règles d'attribution des marchés publics incluant des critères écologiques**. Ainsi, le « Plan national pour des achats durables 2022-2025 (PNAD), [...] fixe, à horizon 2025, un objectif d'intégration dans 30 % des marchés publics d'au moins une considération sociale et dans 100 % des marchés d'au moins une considération environnementale » (PTE ULille p. 15). Pour les repas, le Cécille privilégiera les prestataires qui offrent des buffets avec vaisselle lavable et réutilisable plutôt que les plateaux repas.

Pour les repas organisés dans le cadre de nos manifestations scientifiques, **le Cécille vise la réduction des émissions par des choix raisonnés en termes d'alimentation**. La viande, notamment le bœuf, est une source importante d'émission de gaz à effet de serre. Un repas type avec du bœuf équivaut à 7,26 kg CO<sub>2e</sub>, un repas type avec du poulet à 1.58 kg CO<sub>2e</sub>, un repas avec du poisson à environ 1,5 kg CO<sub>2e</sub> (poisson blanc 1,98 kg CO<sub>2e</sub>, poisson gras 1,11 kg CO<sub>2e</sub>) et un repas végétarien à 0.51 kg CO<sub>2e</sub> (Source: <https://impactco2.fr/outils/alimentation>)

Pour les **consommables (goodies)** : le Cécille demande à ses membres de limiter au maximum les commandes d'objets offerts lors de ses manifestations scientifiques et demande à ses membres de **commencer par se renseigner sur les stocks existants au laboratoire avant de passer des commandes**.

Lors des événements scientifiques (co-)organisés par des membres du laboratoire, on **évitera l'usage et la distribution de produits à usage unique** ou de produits plus durables mais non nécessaires car leur production et leur acheminement ont un impact environnemental. Par exemple, on évitera la distribution de tote bags ou de tasses et on invitera les [participant.es](https://participant.es) à apporter leur propre contenant.

Les **impressions** de programmes et affiches d'événements scientifiques seront limitées autant que possible (parmi les alternatives, nous avons la possibilité de générer un QR code).

Pour les achats de matériel, le Cécille invite ses membres à **commencer par se renseigner sur les stocks existants au laboratoire avant de passer des commandes**.

# Propositions d'étoffement de l'article 2

## Proposition 1

Le Cécille encourage ses membres à **proposer des repas végétariens par défaut le midi** dans les commandes auprès des traiteurs dans le cadre de ses manifestations scientifiques.

## Proposition 2

Les membres du Cécille qui tiennent à proposer des produits carnés à leurs intervenants **se tourneront vers des alternatives au boeuf** (volaille, poisson &c) dans les commandes auprès des traiteurs dans le cadre de ses manifestations scientifiques.

## Proposition 3

Le Cécille s'engage à mettre en place d'ici de 2e semestre 2026 (à négocier) **une bourse au matériel et consommables** à l'échelle du laboratoire. Un responsable chargé de cette bourse sera désigné par la direction du laboratoire pour recenser le matériel inutilisé et disponible pour prêt.

### Article 3. Numérique

La fabrication du matériel informatique est l'étape qui génère le plus de gaz à effet de serre (environ 70 %). Notre priorité est donc de **limiter les achats d'équipements neufs, de les faire durer autant que possible et de ne renouveler que ce qui est nécessaire** (ex. seulement l'unité centrale et pas les périphériques s'ils fonctionnent encore). L'achat d'une imprimante individuelle doit être exceptionnel. Le PTE fixe à 5 ans la durée de vie minimum du matériel avant renouvellement.

Pour les usages numériques, le Cécille recommande à ses membres une **utilisation mesurée des mails, notamment l'envoi de pièces jointes lourdes** à de très nombreux destinataires. Pour éviter les pièces jointes, il est préférable d'utiliser les **dépôts temporaires** (comme le cloud).

Le Cécille invite ses membres à **désactiver la caméra en visioconférence** afin de réduire grandement l'impact environnemental des visioconférences, à condition que ça ne nuise pas à la convivialité de la réunion. Par exemple, 1h de visioconférence avec caméra activée équivaut à 0,06 kg  $\text{CO}_2$ , contre 0,01 kg  $\text{CO}_2$ e sans caméra. (source: Ademe)

### Article 4. Fonctionnement interne

Le Cécille adapte son fonctionnement et reconnaît la nécessité :

- du respect du principe d'information pour les collègues grâce à la **mise en place d'une page d'information** sur les actions efficaces pour de l'impact écologique des pratiques de recherche sur son site internet.
- de l'établissement régulier du BEGES (**bilan des émissions des gaz à effets de serre**) global pour le laboratoire par la mise à disposition des données nécessaires et d'un volant d'heures de vacations suffisant.
- de **rejoindre le collectif labo 1.5**, collectif reconnu par le MESR, pour contribuer à la transition écologique des autres unités de recherche en donnant accès à sa charte, ses pages d'information internet et son BEGES aux autres unités membres du collectif. Pour cela il faut avoir réalisé un BEGES (condition pour l'entrée dans le réseau).

# Accès version de travail concertation avant vote en AG juin 2025

---

<https://nextcloud.univ-lille.fr/index.php/s/werzGqyMGfKKngy>